LA TARIFICATION



FORMATION INITIALE

Financer sa formation initiale

Année 1: 6000€ de frais de formation

Année 2:6000€ de frais de formation

Année 3 : 6500€ de frais de formation

Alternance possible dès la 3ème année : avec rémunération et sans frais de scolarité.

Année 4:7000€ de frais de formation

Alternance possible : avec rémunération et sans frais de scolarité.

Année 5: 7500€ de frais de formation

Alternance possible : avec rémunération et sans frais de scolarité.

Les Tarifs des formations pour les étudiants en initial :

Frais de scolarité 2022-2023							
Post Bac		Bac+3 (Licence)	Bac+4 (Master)	Bac+5 (Master)			
Bac+1	Bac+2	6500 €	7000 €	7500 €			
6000 €	6000 €						

Frais de préinscription
Frais d'inscription et frais de dossier*

550€

FORMATION ALTERNANCE

Les formations en **alternance sont possibles à partir de la 3e année**. Le coût de la formation est pris en charge intégralement par l'OPCO selon le positionnement de la branche professionnelle de l'entreprise d'accueil.

La formation est donc sans frais de scolarité et est rémunérée.

FINANCER SA FORMATION

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Post Bac	INITIALE	INITIALE	ALTERNANCE	ALTERNANCE	ALTERNANCE
Bac+2			INITIALE	ALTERNANCE	ALTERNANCE
Bac+3				INITIALE	ALTERNANCE

La possibilité de financer sa formation par l'alternance selon le niveau d'étude au moment de l'arrivée en France d'un étudiant étranger.

^{*} Une fois la candidature validée, des frais de dossier et frais de d'inscription (non remboursables) permettent à l'école de délivrer une attestation de pré-inscription.